

Ministère de l'Intérieur,

6^{me} Division.N^o 1445
352802 extra
R. 26 août 1851, n^o 14.

Léopold,

Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut:

Sur l'état analytique des demandes
formées par les Conseils Communaux de
Saint-Grond, Bilsen, Sichen, Sussen
et Bolre à l'effet d'obtenir l'autorisa-
tion d'apporter des modifications à l'état
de la voirie vicinale dans ces localités,
lequel état dresse le 8 juillet 1851 par
la Députation permanente du Conseil
provincial du Limbourg indique l'avis
de ce collège au sujet des dites demandes
ainsi que les propositions de Notre Ministre
de l'Intérieur quant aux décisions à
intervenir;

Sur les plans indiquant les modifications
projetées;

Sur les délibérations des Conseils Com-
munaux intéressés;

Sur les avis favorables du Commissaire
Général et du Commissaire d'arrondissement;

Sur les art. 28 et 29 de la loi du
10 avril 1841;

Sur

Sur le rapport de Notre Ministre
de l'Intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons.

Art. 1^{er} L'état et les plans susmen-
tionnés sont approuvés tels qu'ils se
trouvent ci-joints.

Art. 2 Notre Ministre de l'Intérieur
est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 26 juillet 1831.

signé: Léopold.

Par le Roi:

Le Ministre de l'Intérieur signifié: Ch. Rogier.

Pour expédition conforme:

Le Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur,
Co Signé



2 extraits N^o 14

Province de Limbourg.

2^e trimestre 1841.

 État présentant l'analyse des propositions formées par les Conseils Communaux, en conformité de l'article 28 de la loi du 10 avril 1841, et de l'instruction à laquelle ces propositions ont donné lieu.



Noms des Communes.	Nature des démarches.	Date des délibérations.	Date en	Observations	Observations	Avis.			Décisions.
			procès-verbal d'acquisition non de commune et circonscription municipale.	réclamations observations mentionnées au procès-verbal d'acquisition.	observations du conseil Comm. municipal au sujet des réclamations.	du Commissaire Royaume.	du Commissaire d'arrondissement.	de la Députation permanente.	
St. Thom.	Suppression inscription N° 4/6 en cadastre.	9 avril 18/4	3 avril 18/4	"	"	favorable à la demande.	favorable à la demande.	qu'il y a lieu d'accueillir la demande.	
Billev.	Pension aux riverains de parcelles de chemins de Billev. à Bours et autres situées par la construction de la route de Hasselt à Billev. et rétablissement d'un parcelle de dit chemins.	4 avril 18/4	1 mars 18/4	"	"	f	f	f	
Pichon. Vesper et Boffe.	Suppression et ouverture de chemins.	10 avril 18/4	1/2 mars 18/4	"	"	f	f	f	

ZZB 3-1
ZZB 3-2
ZZB 3-3
ZZB 3-4
ZZB 3-5

Approuvé pour être annexé à
l'arrêté royal du 26 juillet 18/4
Le Ministre de l'Intérieur,
Signé Ch. Rogier.
Pour l'enregistrer,
Le Secrétaire général
du Ministère de l'Intérieur,
Co Henne

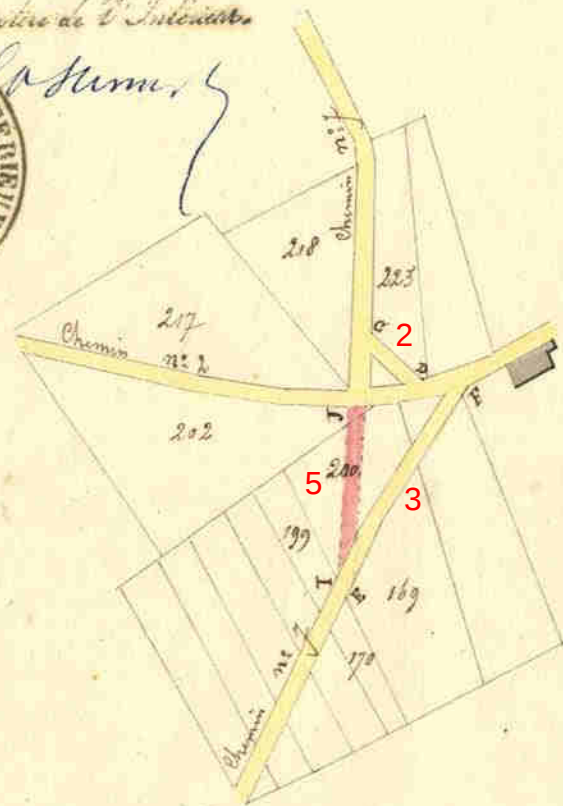


Ainsi fait et dressé par la Députation permanente du
Conseil provincial de Limbourg.

Par la Députation:
Le Préfet provincial,
M. van der Burgh

Hasselt, le 8 juillet 18/4.
La Députation permanente,
De Schueren

Approuvé pour être annexé à
l'arrêté royal du 26 juillet 1831.
Le Ministre de l'Intérieur,
S^r Ch. Rogier.
Sur l'avis conforme,
Le Sous-Secrétaire général
du Ministère de l'Intérieur.



A, B section du chemin n° 7 à supprimer
C, D idem
E, F idem
G, H tracé du chemin à ouvrir
I, J idem

Bois
bureau



Extrait de l'Atlas des chemins vicinaux de la commune
de Fischen, Juslen et Bobre, Plans de détail n° 4 et 5, dressé par
le sous-signé Commissaire-royal de l'arrondissement de Tongres.

Tongres le 7 février 1851.

D. Fhaudoiz

Le sous-Secrétaire général
du Ministère de l'Intérieur,
S^r Ch. Rogier.
Sur l'avis conforme,
Le Sous-Secrétaire général
du Ministère de l'Intérieur.